

Vos questions / nos réponses

J'ai replongé

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/01/2020 00:52

Bonjour, en détresse cette nuit, je ne sais même pas si on va me répondre mais je ne sais plus quoi faire.

L'an dernier j'ai réussi un sevrage de la codéine (6 à 8 comprimés de dafalgan codéine par jour) soit 3000/4000 mg de paracetamol hyper dangereux et donc 320mg de codéine si mes calculs sont bons. Je suis passée à la buprenorphine 1 mois, je me sentais très bof, j'ai arrêté, j'ai repris un peu le dafalgan puis j'ai pu arrêter quelques mois avec 3/4 jours à être malade comme une bête (comme gastro + forte grippe en même temps). Puis quelques mois on passe je me sentais mieux et octobre arrive, c'est en octobre il y a bien 3/4 ans que j'ai plongé pour mes douleurs (épaules et découverte recentre d'une arthrite rhumatoïde), je reprend donc un peu de codéine et 3 mois après me revoilà à 8 aujourd'hui par exemple et j'ai une forte encore d'en prendre 2 mais je sais que je vais dépasser les 4000mg de paracetamol et que je peux bousiller mon foie à vie. Alors j'attend mal et s'en dormir qu'il soit au moins 4h du mat pour les 6h d'écart. Je suis à bout,... j'en ai marre. Constamment fatiguée car là codéine peu parfois me booster parfois me sentir dans du coton et dormir, en fonction de mon activité et du moment de la journée. J'ai du mal à bosser de plus en plus. J'ai encore plusieurs boîte de buprenorphine dans ma boîte à pharmacie je sais pas quoi faire. J'ai peur, peur de l'intoxication au paracetamol. J'avais réussi une première fois à arrêter en diminuant il y a 3 ans grâce à de la codéine trouvé en vente libre en Espagne et sans paracetamol, quoi de mieux, une diminution progressive et pas de peur pour mon foie. Ici à part un antitussif donc j'ai oublié le nom, à 10mg de codeine (il faut 10 boîtes ! Et le médecin à force voulait plus pour la sécu).

J'ai consulté 2 fois un addicto qui sert à rien car dans ce CHR là il l'hospitalise pas. J'aimerais être hospitalisé pour une cure une bonne fois pour toute. Mais où ???? Je suis du nord à 20 km de Dunkerque. Ce soir j'ai vomir après la prise de 21h et je me fais peur. J'ai 40 ans et 2 enfants et j'ai pas envie de mourir bêtement. J'ai demandé à mon compagnon une aide, de prendre mes boîtes et de chaque jour me donner que 6 puis ensuite sur 10 jour 4 puis 2 et après je gère les 2 par jour doucement... mais il a dit ok mais il voit mes boîtes et le fait pas. Déjà lui demander Ct dur mais il pense beaucoup à lui (se plaint toujours de tous car il s'use trop dans ses business et fait peur attention à moi), donc je dois faire sans lui). Si vous avez des solutions ou des adresses. Merci

Mise en ligne le 10/01/2020

Bonjour,

Nous comprenons une difficulté à gérer votre consommation de codéine initialement prescrite pour des douleurs liées à une pathologie diagnostiquée.

La codéine est un analgésique opioïde et comme de nombreux médicaments opioïdes, les effets ressentis d'apaisement, de détente, d'euphorie laissent place à des symptômes douloureux et envahissants au sevrage, comme vous l'évoquez.

C'est pourquoi il peut être pertinent, comme vous avez pu le faire de demander du soutien, professionnel ou personnel afin de parvenir à se libérer de la consommation, tout en ayant une réflexion sur la prise en charge de vos douleurs, la prise abusive de paracétamol présentant effectivement des risques hépatiques importants.

Nous ne savons ce qui conduit votre conjoint à ne pas souhaiter accéder à votre demande et il pourrait être intéressant de lui poser la question afin de comprendre sa réticence et éventuellement d'adapter votre demande à ses propres limites.

Concernant ce qui vous a conduit à mettre un terme à la prise en charge avec le médecin addictologue, nous disposons de peu d'éléments, si c'est lié par exemple à une question de confiance et d'investissement dans la démarche ou seulement la question du sevrage hospitalier.

Quoiqu'il en soit, il nous semble important de pouvoir vous rapprocher de nouveau d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui pourra vous aider et vous soutenir dans votre démarche.

Nous vous joignons plusieurs liens de structures qui proposent un sevrage hospitalier ou qui peuvent orienter vers un hôpital pratiquant le sevrage hospitalier.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat de 14h à minuit via le site.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Clinique La MItterie - Le Sablier

195 rue Adolphe Defrenne
Clinique du Sablier
59160 LOMME

Tél : 03 20 22 72 00

Site web : www.clinique-mitterie.com/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Pour les hospitalisations de jour du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 (possibilité jusque 18h) 3 types d'Hospitalisation de Jour (HdJ): HdJ Addictologie / HdJ Remédiation cognitive / 1 HdJ Tabac

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'addictologie La Clairière

61 bis, rue Joseph Boulez

Centre hospitalier de Somain

59490 SOMAIN

Tél : 03 27 93 09 12

Site web : ch-somain.fr/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

UNITE D'ADDICTOLOGIE

Boulevard Vancauwenberghe

59123 ZUYDCOOTE

Tél : 03 28 26 77 59

Site web : www.ch-zuydcoote.fr

Secrétariat : De 8h à 12 h - 14h à 16h30 du lundi au vendredi

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Esquisse (association Michel)

3, rue de Furnes

59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 59 15 79

Site web : www.associationmichel.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : du lundi au vendredi de 9h à 12h

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'addictologie

130, avenue Louis Herbeaux

Centre Hospitalier Général de Dunkerque

59385 DUNKERQUE

Tél : 03 28 28 56 72

Site web : <https://www.ch-dunkerque.fr>

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)